



Grille en vigueur depuis le 1er avril 2022 · vérifiée par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
10	2 796 € → 4 111 €	2 219 € → 3 263 €	27 ans 6 mois

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	1 an 6 mois	676	568	2 796,14 €	2 219,29 €	
2e	2 ans	716	598	2 943,82 €	2 336,50 €	+117,21 €
3e	3 ans	755	628	3 091,51 €	2 453,72 €	+117,22 €
4e	3 ans	795	658	3 239,19 €	2 570,94 €	+117,22 €
5e	3 ans	841	693	3 411,49 €	2 707,69 €	+136,75 €
6e	3 ans	887	728	3 583,79 €	2 844,44 €	+136,75 €
7e	4 ans	929	760	3 741,32 €	2 969,47 €	+125,03 €
8e	4 ans	974	794	3 908,69 €	3 102,32 €	+132,85 €
9e	4 ans	1024	832	4 095,76 €	3 250,79 €	+148,47 €
10e	fin de grille	1027	835	4 110,52 €	3 262,51 €	+11,72 €

En résumé : du 1er au 10e échelon, le net estimé passe de 2 219 € à 3 263 €, soit 1 043 € de plus en 27 ans 6 mois.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Pour entrer dans ce grade

- Par avancement depuis le grade de sage-femme de classe normale

Et après ?

C'est le grade le plus élevé de ce cadre d'emplois. Pour aller plus loin, il faut changer de cadre d'emplois, par concours ou par promotion interne.